

Samedi 8 Juillet 2006
23:38 (Paris)

> Utilisateurs / Abonnés
Identifiez-vous

La Tribune.fr

ACCUEIL BOURSE HIGH-TECH ECONOMIE EMPLOI MANAGEMENT JOURNAL DOSSIERS ARCHIVES

Formules d'abonnement
Visite guidée

Rechercher un(e)
Recherche valeur

Article

Actions Paris

Vos outils :

Edition perso. Bibliothèque
Portefeuille Liste de valeurs

DÉPÊCHES

Dépêche reçue le 05/07/06 à 9:00

REUTERS

- L'actualité en images
- Dernières
- Monde
- Business
- Technologies
- Sport
- Insolite

Toutes les dépêches Reuters

ASSOCIATED PRESS

- Monde
- France
- Politique française
- Economie/Social
- Science
- Santé
- Sport
- Vie pratique
- Célébrités
- Insolite

Toutes les dépêches Associated Press

AFP

- France

COMMUNIQUÉS

- NEWSPRESS Monde
- NEWSPRESS France
- NEWSPRESS Politique
- NEWSPRESS Régions

Tous les communiqués

NEWSLETTERS

Inscription rapide

- La Une de La Tribune [Voir](#)

"La chasse à l'enfant a commencé", s'inquiète Education sans frontières

"La chasse à l'enfant a commencé", affirme mercredi le Réseau éducation sans frontières (RESF), qui rapporte l'arrestation de plusieurs étrangers menacés d'expulsion malgré la procédure de régularisation des élèves et parents d'élèves étrangers ouverte par le ministère de l'Intérieur.

Un Angolais, seul parent de deux enfants de dix ans scolarisés dans le Val-d'Oise, a été arrêté le 22 juin et placé en rétention au centre de Vincennes, affirme RESF. Selon le réseau, il s'apprêtait à déposer une demande pour bénéficier de la régularisation ouverte par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy. "Il entre de plein droit dans les dispositions de la circulaire du 13 juin. Il doit donc être libéré au plus vite", demande un communiqué.

RESF rapporte également l'arrestation lundi d'une famille tchétchène de quatre enfants, dont une fille de 8 ans scolarisée à Dole (Jura). Retenus au centre de rétention de Lyon, ils devraient être reconduits vers la Pologne, le premier pays européen dans lequel ils sont entrés. Nicolas Sarkozy avait prévenu que la régularisation des parents d'enfants scolarisés ne concernerait pas les demandeurs d'asile passés par un autre pays européen.

Par ailleurs, un lycéen parisien de 19 ans a été arrêté samedi et placé en rétention à Vincennes et pourrait être expulsé. Il ne respecte pas les critères fixés par le ministère de l'Intérieur pour obtenir une régularisation, puisque la circulaire exclut les enfants arrivés en France après 13 ans. AP

lp/ma



Copyright 2006 The Associated Press. All rights reserved. This material may not be published, broadcast, rewritten or redistributed.

Publicité

L'ACTUALITÉ

20:05



Deux Pa
aérien pr

19:36



Andres M
ses parti

19:02



Cinq cas
RD Cong

18:43



Accord à
relance c